

Les athlètes souhaitant s'inscrire sur les épreuves référencées Club France en catégorie Élite, U23 ou Junior, hors Équipe de France, doivent réaliser une procédure médicale obligatoire validée par le médecin fédéral. Sans cette validation médicale, l'athlète ne pourra prendre le départ de la course.

Cf réglementation ITU 2018

Préambule : La Direction Technique Nationale gère les inscriptions au titre des Équipes de France (Élite, U23, Junior, Paratriathlon) sur les compétitions internationales pour les disciplines reconnues de Haut Niveau par le Ministère des Sports à savoir : le triathlon courte et longue distance, le duathlon courte distance. Pour toutes les autres disciplines les inscriptions en Élite/U23/Junior ou en Groupe d'Age relèvent du Club France. Néanmoins, les athlètes doivent respecter la réglementation internationale sur le plan médical.

Procédure médicale obligatoire : **Le règlement 2018 de l'ITU** établit de nouvelles règles qui fixent le cadre médical que doivent respecter tous les athlètes inscrits en Élite/U23/Juniors. Cette nouvelle règle oblige tous les sportifs à effectuer un bilan médical qui doit être préalablement validé par le Médecin Fédéral avant toute inscription finale sur la liste de départ.

Cette réglementation s'applique à toutes les compétitions internationales agréées par l'ITU pour toutes les disciplines et dans les catégories Junior, U23, Élite et Paratriathlon.

*L'inscription en catégorie Élite, U23 ou Junior, sera **validée uniquement après validation de ce dossier médical** par le docteur Claude MARBLÉ et après **paiement de l'inscription**.*

IMPORTANT : dossier médical à renvoyer à l'adresse suivante : cmarble@fftri.com **au plus tard 2 mois avant le début de la compétition.**

La liste des examens à réaliser est la suivant :

1. Un questionnaire sur les antécédents médicaux personnels et familiaux
2. Un examen clinique en particulier cardiovasculaire,
3. Un électrocardiogramme de repos.

Pour plus d'informations lors de votre inscription, merci d'envoyer un mail à Matthias FRANTZ : mfrantz.fftri@gmail.com